

été 2019



TOUS EN COLO!

séjours
à la
semaine

toniques
sportifs
découverte
en breton
en inclusion

6/8 ANS

9/10 ANS

11/14 ANS

15/17 ANS

tousencolo.fr

>>> colonies de vacances

epaL
ASSOCIATION



DANSE

CIRQUE

Séjours Découverte

FÉERIE IMAGINAIRE

PATRIMOINE

Vivre un vrai temps de vacances autour d'une thématique forte, qui permette aux enfants de s'initier à la pratique d'une ou de plusieurs activités en toute sécurité.

NATURE

MUSIQUE

Nos colos, qui s'adressent aux enfants et aux jeunes âgés de 6 à 17 ans, s'appuient sur une expérience de plus de 35 ans et sur un savoir-faire reconnu. Nous les considérons comme des lieux éducatifs, actifs et conviviaux que nous organisons autour d'un projet pédagogique.

"Partir, c'est grandir un peu..."

Ces temps privilégiés favorisent l'apprentissage du "vivre ensemble" par l'implication des enfants et des jeunes dans la vie du groupe et leur participation aux tâches de la vie quotidienne.

Ainsi, nous permettons l'accès à l'autonomie et aux responsabilités tout en prenant en compte les rythmes de vie.

Nos colos donnent la possibilité d'apprendre, de comprendre, d'expérimenter, de s'exprimer, de proposer, de décider, de gérer, de partager, de choisir, de s'amuser... de vivre avec les autres un moment privilégié durant "un vrai temps de vacances".

Nos séjours de vacances sont encadrés par des directeurs et animateurs diplômés, qui assurent la sécurité physique, morale et affective de ceux que vous nous confiez.

VTT

ÉQUITATION



ÉQUITATION

CINÉMA

THÉÂTRE

GRIMPE D'ARBRES

UN ÉTÉ A TES COULEURS!

GLISSE

NAUTIQUE

ÉQUITATION

ESCALADE

Séjours Toniques

Pour vivre pleinement ses vacances en s'essayant à de nouvelles activités assez intenses, animées le plus souvent en s'appuyant sur les compétences de clubs ou associations spécialisés.

VTT

PLONGÉE

Séjours Sportifs

SPORTS CO

Pratiquer un sport et progresser, de manière ludique pour associer apprentissage, plaisir et détente. Des séjours encadrés par des éducateurs sportifs.

Séjours en Breton*



Vivre un temps de vacances et s'amuser tout en pratiquant sa langue... Séjours en immersion totale dans la langue bretonne, composés uniquement d'enfants et animateurs parlant le breton.

* Ces séjours en breton sont organisés en lien avec l'UBAPAR, avec l'appui financier du Conseil départemental du Finistère et du Conseil régional de Bretagne.

Sommaire

les séjours

6/8 ans	7
---------	---

9/10 ans	11
----------	----

11/14 ans	17
-----------	----

15/17 ans	27
-----------	----

Conditions particulières	30
--------------------------	----

Conditions générales	31
----------------------	----



DES VACANCES POUR TOUS LES ENFANTS !



Aide au
1^{er} départ

Vivre
ensemble

Mixité
sociale

Permettre à des enfants
de différents horizons
de partager un temps de
vacances en commun.

Respect
de la
différence

Epanouis-
sément

Solidarité





Accueillir le handicap...

L'association Epal développe **l'inclusion par les loisirs**, partant du principe qu'un enfant en situation de handicap est avant tout un enfant ; il a, autant qu'un autre, besoin de vivre et de s'épanouir en compagnie d'enfants de son âge, pour partager des moments de jeux, d'émotions, de vie quotidienne...

Leur offrir un accès à un séjour de vacances, comme et avec les autres, constitue un engagement fort de l'association Epal.

Public :

Les enfants et ados concernés par nos propositions d'accueil en inclusion :

- doivent être inscrits dans un dispositif d'inclusion toute l'année : être scolarisés dans une école/un collège/un lycée, ou fréquenter un ALSH.
- sont en capacité de vivre avec leur groupe de pairs et de créer une relation avec l'équipe d'animation dans un esprit de séjour de vacances.
- sont au nombre de 2 maximum par séjour, afin de garantir la réussite du projet d'accueil.

Un animateur-ressource, complémentaire à l'équipe, permettra un accueil adapté à leurs besoins d'accompagnement.

Les séjours concernés :

- Le manège enchanté – de 6 à 14 ans (p. 8, 14, 20)
- Cirkaléon – de 6 à 10 ans (p. 8, 12)
- Fouilles et Bidouilles – de 6 à 10 ans (p. 9, 13)
- Les nouveaux explorateurs – 9/10 ans (p. 12)
- Deviens DJ – 9/10 ans (p. 14)
- Les trappeurs – 11/14 ans (p. 18)
- Arbonambule – 11/14 ans (p. 18)
- 4 ballons – 11/14 ans (p. 24)
- Les nouveaux sports – 11/14 ans (p. 24)
- Géocaching et investigation – 11/14 ans (p. 19)
- Les aventuriers du lac – de 11 à 17 ans (p. 18, 29)

Inscription

EPAL est une association de type Loi 1901. Pour bénéficier de ses services, il est impératif d'en être adhérent. Une seule adhésion par famille; coût annuel 2019 : 22,50 €. L'adhésion sera appliquée sur votre facture.

Dès à présent, nous vous proposons d'inscrire une date sur votre calendrier familial :

le dimanche 16 juin 2019.

Nous vous invitons à notre après-midi de présentation et d'information.

Vous pourrez y rencontrer l'équipe d'animation qui accueillera votre enfant et animera durant l'été le séjour auquel il est inscrit. Nous vous ferons connaître en temps utile d'autres informations concernant cette journée.

Vous pouvez nous téléphoner pour de plus amples informations, ou passer nous rendre visite :

Monique Le Meur
02 98 41 84 09

10 rue Nicéphore Niépce
BP 40002
29801 BREST Cedex 09

Du lundi au vendredi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Vous pouvez également vous inscrire directement sur notre site : tousencolo.fr

Transport

Nos séjours sont prévus avec un accueil et un départ sur place. Nous pensons en effet très intéressant que vous découvriez le site où votre enfant passera une semaine ou deux : vous y rencontrerez l'équipe qui l'accompagnera durant ce séjour, et l'équipe d'animation sera elle aussi heureuse de vous rencontrer.

Si vous n'êtes pas disponibles les jours prévus,

• **convoyage au départ de :**

Nantes, Rennes, Saint-Brieuc, Morlaix, Brest, Châteaulin, Lorient et Vannes. Détails et horaires sur notre site internet.

Tarif pour les Finistériens : 30 € l'aller, 30 € le retour.

Tarif hors Finistériens : 50 € l'aller, 50 € le retour.



Nos séjours

sont proposés à la semaine.
Il est possible de cumuler
2 semaines.

Notre encadrement

- Un Directeur BAFD (ou en cours de formation) anime une équipe composée d'un animateur (BAFA ou en formation) pour 8 participants.
- L'équipe d'animation veillera à ce que chacun soit acteur de ses vacances, en l'accompagnant dans les différentes tâches de la vie quotidienne (cuisine, vaisselle, rangement...), et soit partie prenante de la vie de groupe.
- Epal accompagne ses équipes pour la préparation des séjours comme durant leur réalisation.

l'hébergement



En dur



Sous tente



En roulotte

Plus d'infos sur

tousencolo.fr

>>> colonies de vacances

les séjours 6/8 ans

Ces séjours, qui accueillent de jeunes enfants à partir de 6 ans, sont spécialement conçus pour ceux qui partent pour la première fois en vacances collectives. Pour cela, nous nous attachons à concevoir un programme de séjour qui respecte le rythme des enfants et offre un cadre sécurisant. Un accompagnement privilégié est apporté pour apprendre à l'enfant à être autonome dans les gestes de la vie quotidienne, aussi bien la gestion de ses vêtements, la toilette... que l'aide à la préparation des repas ou encore le soin du matériel confié. Les animateurs sont également vigilants à la gestion des émotions qui est encore débordante à cet âge et adoptent en permanence une posture bienveillante afin de rassurer et reconforter les enfants.

Une journée-type

7h30-9h : les enfants se lèvent à leur rythme. Petit déjeuner avec les animateurs. Toilette accompagnée.

9h-12h : activités du matin. Il s'agit souvent des activités "phares", ou d'activités choisies la veille par les enfants sur proposition de l'équipe d'animation ou en fonction des demandes.

12h-13h : déjeuner sur le site ou en pique-nique. Participation à la vie quotidienne en petits groupes (installer et débarrasser les tables, sans oublier leur moment préféré : la vaisselle !)

13h-14h : temps calme. Les enfants peuvent se reposer dans leur tente, ou faire un dessin, un jeu (libre ou avec un animateur).

14h-16h30 : activités de l'après-midi.

16h30-17h : le goûter ! Enfants et animateurs en profitent pour échanger et donner leurs impressions sur la journée.

17h-19h : c'est l'heure de la douche (les animateurs accompagnent les enfants), du rangement, mais aussi des activités libres : coin livre, jeux à l'extérieur, aide à la préparation du repas.

19h-20h : dîner au camping. Participation au service en petits groupes.

20h-21h : veillée en groupe puis retour dans les tentes ; les animateurs accompagnent l'endormissement des enfants avec une histoire.

Une bonne nuit de sommeil et demain en route pour de nouvelles aventures !

Équitation



LE MANÈGE ENCHANTÉ

Un séjour découverte de l'équitation avec la complicité du centre équestre de Penfoënnec. 5 séances de 1 h durant la semaine. Des cours basés sur un enseignement ludique mais sérieux. Et aussi plage et grands jeux. Le plus : le camping est équipé d'une piscine avec toboggan. Hébergé au camping 4 étoiles de Trézulien à Douarnenez, le groupe pourra profiter d'un emplacement ombragé.

375 €

DOUARNENEZ, Camping de Trézulien



DU 07/07 AU 13/07

DU 14/07 AU 20/07

DU 11/08 AU 17/08

1 PLACE EN
INCLUSION
PAR SEMAINE
553 €

Grimpe d'arbres



ARBONAMBULE

Prenez de la hauteur et rapprochez-vous des étoiles. Durant ce séjour, l'association Arbonambule accompagnera le groupe tout au long de la semaine afin que chacun puisse découvrir le plaisir de grimper aux arbres. 3 séances + un bivouac "belle étoile". L'activité se déroule à S^t-Pol-de-Léon (arbres adaptés). Le déplacement se fera en minibus. Hébergé au camping municipal du Dossen à Santec, le groupe profitera d'un emplacement spacieux.

375 €

SANTEC, Camping du Dossen



DU 21/07 AU 27/07

DU 04/08 AU 10/08

Cirque



CIRKALÉON

Découverte de la pratique du cirque sous un vrai chapiteau (jonglage, trampoline, monocycle, trapèze, rouleur) en toute sécurité, selon les capacités de chacun. 5 séances de 2h. L'activité cirque est animée par deux professionnels diplômés d'Etat. Hébergés au camping du Dossen, entre mer et forêt, les participants profiteront de ces deux univers. Le chapiteau se situe à l'entrée du camping. Baignade, grands jeux, balades viendront compléter le programme de la semaine.

340 €

SANTEC, Camping du Dossen



DU 21/07 AU 27/07

DU 04/08 AU 10/08

DU 18/08 AU 24/08

1 PLACE EN
INCLUSION
PAR SEMAINE
502 €

Féerie - Imaginaire



CHEVALIERS ET PRINCESSES !

Découverte du patrimoine, visite de trois châteaux : le château du Taureau (traversée en bateau), le château de Kergoades (animation "Les petits chevaliers") et le château de Kerjean. Les déplacements s'effectueront en minibus. Hébergé au camping du Dossen, entre mer et forêt, le groupe profitera de ces deux univers. Quelle vie de château !

310 €

SANTEC, Camping du Dossen



DU 21/07 AU 27/07

DU 04/08 AU 10/08

Féerie - Imaginaire



LA LÉGENDE DU ROI MARC'H

Découverte de la légende du Roi Marc'h de manière ludique : chasse aux trésors, créations artistiques, contes et légendes. Les participants vont pouvoir profiter de la piscine du camping équipée d'un toboggan. La féerie et l'imaginaire sont au programme de ce séjour bien adapté à la découverte des colos. Nos emplacements sont bien ombragés.

310 €

DOUARNENEZ, Camping de Trézulien

DU 07/07 AU 13/07

DU 14/07 AU 20/07

DU 11/08 AU 17/08



Cinéma et nature



FOUILLES ET BIDOUILLES

Différents ateliers durant le séjour : réalisation d'un petit film ("Fais danser des galets"), balade bidouilles, visite du musée des minéraux, fouilles archéologiques. Les déplacements s'effectueront en minibus. Un animateur professionnel de la Maison des Minéraux encadrera ces activités. Camaret invite aussi aux grands jeux sur la plage et à la baignade. Hébergement au camping municipal de Camaret.

340 €

CAMARET, Camping Municipal

DU 07/07 AU 13/07

DU 14/07 AU 20/07



**1 PLACE EN INCLUSION
PAR SEMAINE
000 €**

Nature et patrimoine



JEUX D'ENQUÊTES

Découverte du milieu marin et du patrimoine par différentes enquêtes, pêche à pied, course d'orientation. Activités animées par un professionnel du club Léo Lagrange. Hébergé au camping municipal de Camaret, le groupe pourra profiter d'un environnement varié et d'un cadre magnifique. Un séjour ludique et passionnant !

340 €

CAMARET, Camping Municipal

DU 07/07 AU 13/07

DU 14/07 AU 20/07



Nature



MA CABANE AU FOND DES BOIS

Le camping du Dossen à Santec offre deux univers de découverte, la mer et la forêt, environnement idéal pour découvrir la vie dans la nature.

Pêche à pied, construction de cabanes, d'objets buissonniers, éveil des 5 sens et observation de la faune et de la flore seront au programme.

Un séjour riche en découvertes et apprentissages pour devenir un futur Robinson.

310 €

SANTEC, Camping du Dossen

DU 18/08 AU 24/08




En Breton



KLASKERIEH LOENED PAS SI BÊTES...

Découvrir la faune et la flore des monts d'Arrée. Pister le renard, le blaireau, suivre les traces des loutres et des castors. Lors d'un affût nocturne nous surprendrons la chouette ou le chevreuil, et tenterons de décrypter les cris des chauves-souris. Au lac de Brennilis, nous approcherons le héron et les oiseaux aquatiques. Les aventuriers pourront passer une nuit sous le tipi du centre.

390 €/363 €* 

BRASPARTS, Centre Ti menez Are

DU 14/07 AU 20/07

DU 18/08 AU 24/08


* Pour les Finistériens (aide du CD29).

En Breton



TROIOÙ-KAER ER MENEZ ARE AVENTURIERS BUISSONNIERS

Nous protégerons notre territoire en élevant près de notre tipi un totem orné des couleurs et symboles de notre clan et vivrons des Aventures Nature. Nous construirons notre cabane dans le grand bois. Après avoir parcouru les sentiers de nos petites montagnes en compagnie de nos ânes, nous écouterons des contes et légendes des monts d'Arrée. Les aventuriers qui le souhaitent pourront passer une nuit sous le tipi.

390 €/363 €* 

BRASPARTS, Centre Ti menez Are

DU 07/07 AU 13/07

DU 14/07 AU 20/07

DU 21/07 AU 27/07

DU 18/08 AU 24/08

* Pour les Finistériens (aide du CD29).

les séjours 9/10 ans

Ces séjours sont conçus pour faire vivre aux enfants une réelle semaine de vacances entre copains loin des parents, dans une ambiance dynamique et conviviale. Les activités proposées permettent de répondre à leurs besoins de découverte, d'apprentissage et d'amusement permanent. Les animateurs sont dans une attitude d'écoute constante et sont attentifs à toute proposition de la part des enfants pouvant faire émerger (avec un petit coup de pouce) un projet collectif ou une modification de l'organisation. Toutes les personnes concourant à l'accueil des enfants font preuve de solidarité entre eux (au sein de l'équipe d'encadrement, entre eux et les enfants, et entre les enfants) et favorisent l'entraide des enfants chaque fois que l'occasion se présente.

Une journée-type

8h-9h30 : les enfants se lèvent à leur rythme. Petit déjeuner. Toilette.

9h-12h : activités du matin. Il s'agit souvent des activités "phares", ou d'activités choisies la veille par les enfants sur proposition de l'équipe d'animation ou en fonction des demandes.

12h-13h : déjeuner sur le site ou en pique-nique. Participation à la vie quotidienne en petits groupes (préparer le repas, installer, débarrasser les tables, sans oublier leur moment préféré : la vaisselle !)

13h-14h : temps informel (les animateurs restent disponibles). Ecouter de la musique, lire dans sa tente, faire un jeu... Temps calme, seul ou en petits groupes.

14h-16h30 : activités de l'après-midi.

16h30-17h : le goûter ! Enfants et animateurs en profitent pour échanger et donner leurs impressions sur la journée.

17h-19h : c'est l'heure de la douche, du rangement, mais aussi des activités libres : coin lecture, jeux à l'extérieur, préparation de la veillée, d'un temps fort, préparation du repas.

19h-20h : dîner au camping. Participation en petits groupes au service et au rangement.

20h-21h30 : veillée en groupe puis retour dans les tentes : les enfants peuvent lire au lit avant d'éteindre la lumière.

Une bonne nuit de sommeil et demain en route pour de nouvelles aventures !

Équitation



NOUVEAU !

LA CHEVAUCHÉE INDIENNE

Un séjour de vie à l'indienne: 5 séances d'équitation complétées par 1 séance de tir à l'arc. Ces activités seront animées par des animateurs professionnels diplômés d'Etat. Hébergée au camping municipal, près du lac de Brennilis, notre tribu vivra un véritable dépaysement. La fabrication d'un totem, emblème de notre tribu, est aussi au programme. Les monts d'Arrée nous offrent un cadre magnifique pour des vacances d'été.

340 €

BRENNILIS, Camping municipal

DU 07/07 AU 13/07



Nature



NOUVEAU !

MA CABANE AU FOND DES BOIS

Santec offre deux univers de découverte, la mer et la forêt. Pêche à pied, construction de cabanes, construction d'objets buissonniers, animations nature au rendez-vous. L'éveil des 5 sens sera au programme de ce séjour. Nous serons hébergés au camping municipal du Dossen, sur un emplacement spacieux, à deux pas de la plage. Baignades et grands jeux viendront compléter le programme.

310 €

SANTEC, Camping du Dossen

DU 18/08 AU 24/08



Nature



NOUVEAU !

LES NOUVEAUX EXPLORATEURS

Exploration des richesses de nos 5 sens à travers des animations nature, 1 balade contée, 1 sortie bateau à la découverte des oiseaux. Ces activités seront animées par des animateurs professionnels diplômés d'Etat. Des ateliers de création d'objets buissonniers seront proposés pour compléter le programme. Les monts d'Arrée nous offrent un cadre magnifique pour des vacances d'été. Test d'aisance aquatique obligatoire.

310 €

BRENNILIS, Camping municipal

DU 07/07 AU 13/07



2 PLACES EN INCLUSION
PAR SEMAINE
457 €

Cirque



CIRKALÉON

Découverte de la pratique du cirque sous un vrai chapiteau (jonglage, trampoline, monocycle, trapèze, rouleau) en toute sécurité, selon les capacités de chacun. 5 séances de 2h encadrées par deux professionnels. Hébergé au camping du Dossen, entre mer et forêt, les participants profiteront de ces deux univers. Le chapiteau se situe à l'entrée du camping.

340 €

SANTEC, Camping du Dossen

DU 14/07 AU 20/07

DU 21/07 AU 27/07

DU 04/08 AU 10/08

DU 18/08 AU 24/08



1 PLACE EN INCLUSION
PAR SEMAINE
502 €

Féerie - Imaginaire



LA LÉGENDE DU ROI MARC'H

Découverte de la légende du Roi Marc'h de manière ludique : chasse aux trésors, créations artistiques, contes et légendes. Les participants vont pouvoir profiter de la piscine du camping équipée d'un toboggan. La féerie et l'imaginaire sont au programme de ce séjour bien adapté à la découverte des colos. Nos emplacements sont bien ombragés.

310 €

DOUARNENEZ, Camping de Trézulien



DU 07/07 AU 13/07

DU 14/07 AU 20/07

DU 04/08 AU 10/08

DU 11/08 AU 17/08

Grimpe d'arbres



ARBONAMBULE

Prenez de la hauteur et rapprochez-vous des étoiles. Durant ce séjour, l'association Arbonambule accompagnera le groupe tout au long de la semaine afin que chacun puisse découvrir le plaisir de grimper aux arbres. 3 séances + un bivouac "belle étoile". L'activité se déroule à S^t-Pol-de-Léon (arbres adaptés). Le déplacement se fera en minibus. Hébergé au camping municipal du Dossen à Santec, le groupe profitera d'un emplacement spacieux.

375 €

SANTEC, Camping du Dossen



DU 21/07 AU 27/07

DU 04/08 AU 10/08

Cinéma et nature



FOUILLES ET BIDOUILLES

Différents ateliers durant le séjour : réalisation d'un petit film ("Fais danser des galets"), balade bidouilles, visite du musée des minéraux, fouilles archéologiques. Les déplacements s'effectuent en minibus. Un animateur professionnel de la Maison des Minéraux encadrera ces activités. Camaret invite aussi aux grands jeux sur la plage et à la balnade. Hébergement au camping municipal de Camaret.

340 €

CAMARET, Camping Municipal



DU 07/07 AU 13/07

DU 14/07 AU 20/07

1 PLACE EN INCLUSION
PAR SEMAINE
502 €

Nature et patrimoine



JEUX D'ENQUÊTES

Découverte du milieu marin et du patrimoine par différents ateliers animés par un professionnel du Centre Léo Lagrange : pêche à pied, course d'orientation, animations nature. Ludique et passionnant. Camaret nous offre aussi des paysages et des sites magnifiques : la pointe de Pen Hir, les menhirs de Lagatjar, les plages... Nous serons hébergés au camping municipal, proche des lieux d'activités.

340 €

CAMARET, Camping Municipal



DU 07/07 AU 13/07

DU 14/07 AU 20/07

Théâtre



NOUVEAU !

LA COMÉDIE URBAINE

Initiation à l'art de la comédie. L'activité sera animée par une comédienne du Théâtre de la Corniche de Morlaix. Jeux d'acteurs en prévision. Les participants auront 5 séances pour s'initier, prendre confiance et progresser. Une visite du Théâtre de Morlaix (très beau théâtre à l'italienne de la fin du XIX^e siècle) est prévue. En résumé : tous en scène !

375 €

MORLAIX, Lycée de Notre-Dame-du-Mur



DU 21/07 AU 27/07

Musique



NOUVEAU !

DEVIENS DJ

Pratique du Djing : l'art de s'approprier les machines propres au Hip Hop pour produire de la musique. Cette initiation se fera par l'animateur de l'association "Hip Hop Newschool" de Morlaix. Allez, tous aux platines pour un mix, un scratch à faire danser tous les vacanciers ! Nous serons logés au lycée Notre-Dame-du-Mur. Cet établissement a tous les atouts pour la pratique du Djing. Tout le matériel est fourni par l'association "new school).

445 €

MORLAIX,
Lycée de Notre-Dame-du-Mur



DU 21/07 AU 27/07

2 PLACES EN INCLUSION
PAR SEMAINE
656 €

Musique - Danse



NOUVEAU !

DANSE HIP-HOP

Ce séjour propose une initiation à la danse Hip Hop. 3 séances animées par un professionnel de l'association "New school". L'équipe d'animation prendra en charge les autres temps de danse Hip Hop. Un temps d'échange avec notre séjour "Le bonheur est dans les pieds" est prévu. Nous serons logés au lycée Notre-Dame-du-Mur qui a les espaces adaptés à cette pratique. Musiques et danses seront au rendez-vous.

375 €

MORLAIX, Lycée de Notre-Dame-du-Mur



DU 21/07 AU 27/07

Équitation



LE MANÈGE ENCHANTÉ

Un séjour à la découverte de l'équitation avec la complexité du centre équestre de Penfoënnec. 5 séances de 1h durant la semaine. Des cours basés sur un enseignement ludique mais sérieux. Et aussi plage et grands jeux. Le plus : le camping est équipé d'une piscine avec toboggan pour la grande joie des petits et des grands. Les déplacements vers le centre équestre se réalisent à travers les bois en toute sécurité.

375 €

DOUARNENEZ, Camping de Trézulien



DU 07/07 AU 13/07

DU 14/07 AU 20/07

DU 04/08 AU 10/08

DU 11/08 AU 17/08

1 PLACE EN INCLUSION
PAR SEMAINE
553 €

Nautique



SPORTS ET NATURE

Ce séjour propose de découvrir les monts d'Arrée à travers la pratique de sports de pleine nature. 5 séances sont prévues durant la semaine : tir à l'arc, paddle géant, kayak, course d'orientation, voile.

Notre campement est situé tout près du lac de Brennilis sur lequel se pratiquent les activités. Les séances sont encadrées par les éducateurs sportifs diplômés d'Etat de la Base nautique. Test d'aisance aquatique obligatoire.

340 €

BRENNILIS, Camping municipal

DU 07/07 AU 13/07



Plongée



LE GRAND BLEU

Découverte de la richesse des fonds marins : algues, étoiles de mer, poissons-sabres, oursins, anémones... n'auront plus de secret pour vous. Trois séances de plongée sous-marine : une en apnée, deux en bouteille. Activités encadrées par des professionnels diplômés d'Etat. Sur terre, Camaret nous invite à des balades, des grands jeux sur la plage, des visites de sites magnifiques. Un séjour bien à l'ouest sur lequel on en prend plein la vue. Test d'aisance aquatique et autorisation parentale obligatoires.

445 €

CAMARET, Camping Municipal

DU 07/07 AU 13/07



Nautique



GLISSE AU DOSSIN

Ce séjour est l'occasion de découvrir de nouvelles sensations à travers les trois activités proposées : Bodyboard, Kayak de vague et Char à voile. Ces activités seront encadrées par des moniteurs diplômés d'Etat du centre nautique "Rêves de mer". L'aventure sera agrémentée par des activités liées à l'environnement car Santec nous offre toutes les richesses de la mer et de la forêt. Nous serons hébergés au camping municipal du Dossen, à deux pas de la plage. Test d'aisance aquatique obligatoire.

340 €

SANTEC, Camping du Dossen

DU 14/07 AU 20/07

DU 18/08 AU 24/08



Nautique



AU GRÉ DU VENT

Vent frais, vent du matin. Apprenons à utiliser le vent dans la pratique du char à voile, du cerf-volant à traction, et lors d'une séance de swingolf sur la plage. Ces activités seront encadrées par des animateurs professionnels du centre nautique "Reves de mer". Viendront compléter le programme des animations liées à l'environnement, Santec ayant toutes les richesses de la mer et de la forêt. Un séjour qui décoiffe !

340 €

SANTEC, Camping du Dossen

DU 14/07 AU 20/07



Sport Co



FOOT EN FOLIE

Un séjour ludique de la pratique du foot sous différentes formes : Soccer (les joies du foot en salle), Footdarts (shoote dans le mille, et c'est gagné), Beachfoot (sur le sable, c'est pas si facile)... Le séjour se déroule au lycée Notre-Dame-du-Mur à Morlaix. Les repas nous seront livrés. Morlaix nous offre des possibilités : visite de la ville en petit train, accès au viaduc...
Un séjour à prendre... à contre pied !

375 €

MORLAIX, Lycée de Notre-Dame-du-Mur



DU 21/07 AU 27/07

2 PLACES EN INCLUSION
PAR SEMAINE
553 €

En Breton



HEI'TA! TRO-VALE ER ROULOTENNOU ITINÉRANCE ROULOTTE

Un séjour qui propose une randonnée doublée d'une initiation aux arts du cirque. Un petit spectacle sera créé et présenté en fin de séjour. Le groupe se déplacera sur les chemins longeant une vieille voie ferrée, là où les voitures ne passent pas. Une occasion de découvrir la richesse du patrimoine. Il faudra apprendre à bien harnacher les chevaux avant de prendre la route. Et aussi à bien les dorlotter !

355 € / 328 €*

LOCMARRIA BERRIEN, La Gare



DU 14/07 AU 19/07

DU 21/07 AU 26/07

En Breton



KLASKERIEH LOENED PAS SI BÊTES...

Découvrir la faune et la flore des monts d'Arrée. Pister le renard, le blaireau, suivre les traces des loutres et des castors. Des animations encadrées par des animateurs professionnels. Nous logerons au Centre Ti menez Are en pension complète. Les repas seront préparés par l'équipe professionnelle du centre. Le centre est au cœur d'une nature abondante qui nous offrira de nombreuses possibilités d'animations.

390 € / 363 €*

BRASPARTS, Centre Ti menez Are



DU 14/07 AU 20/07

DU 18/08 AU 24/08

* Pour les Finistériens (aide du CD29).

En Breton



TERMAJI AR C'HOAD LE CHAPITEAU DU BOIS

Si le cirque est parfois un métier, pour nous ce sera une aventure, un jeu, et les clowns qui sommeillent en nous seront de la partie. L'activité cirque est animée par l'école de cirque "Circus Héol". Nous logerons au Centre Ti menez Are en pension complète. Nous profiterons de la nature environnante pour diverses animations encadrées par les animateurs professionnels du Centre.

425 € / 398 €*

BRASPARTS, Centre Ti menez Are



DU 07/07 AU 13/07

DU 21/07 AU 27/07

DU 18/08 AU 24/08

* Pour les Finistériens (aide du CD29).

les séjours 11/14 ans

L'âge de la préadolescence et de l'adolescence est une étape primordiale dans la vie d'un individu ; il est donc important de prendre en compte les besoins d'indépendance et de responsabilité des jeunes en leur offrant des vacances qui leur correspondent. Les rythmes des jeunes seront respectés, l'équipe pédagogique veillera à trouver le juste équilibre entre activités sportives et activités plus calmes, toujours en accord avec les besoins exprimés par les jeunes. Des temps d'échanges quotidiens permettront de recueillir les ressentis des jeunes, afin que les animateurs s'adaptent au groupe et prennent en compte les envies de chacun. Des temps en autonomie seront laissés aux jeunes, durant lesquels les animateurs essayeront de se faire le moins visibles possible.

Une journée-type

8h-9h30 : levers échelonnés et préparation du petit déjeuner, toilette. Si l'activité n'est pas programmée en matinée, le lever peut être plus tardif en fonction de l'organisation de la journée.

9h30-12h : activités du matin. Il peut s'agir des activités "phares" du séjour, d'un grand jeu, de temps de détente... mais aussi des courses et de la préparation des repas.

12h-13h : déjeuner sur le camping ou en pique-nique.

13h-14h : pause détente.

14h-17h30 : activités "phares" de l'après-midi ou plage : baignade, volley, foot sur le sable, cerf-volant... La liste des possibilités est sans fin !

17h30-19h : retour au camping : temps informel, toilette, appel aux familles, préparation de la veillée...

19h-20h30 : dîner préparé conjointement par les animateurs et les ados. A ne pas oublier en fin de repas : la vaisselle, toujours faite dans la bonne humeur !

20h30-22h30 : veillée commune, jeux sous le marabout d'activité, retour aux calme.

22h30 : la nuit est tombée, direction les tentes pour reprendre des forces. Et demain, on recommence !

Équitation



NOUVEAU !

TOUS EN SELLE

Un séjour pour pratiquer sa passion du cheval avec les écuries de Nestavel. 5 séances d'équitation. En complément : 1 séance de paddle sur le lac animée par les éducateurs sportifs de la base nautique de Brennilis.

Nous logerons au camping municipal situé à deux pas du lac et du centre équestre. Le site invite à un véritable dépaysement.

Galop 2 minimum ou attestation de niveau d'un centre équestre.

Test d'aisance aquatique obligatoire.

340 €

BRENNILIS, Camping municipal

DU 14/07 AU 20/07



Nature



LES AVENTURIERS DU LAC

Avec ce séjour, devenez de véritables aventuriers capables de vivre dans la nature et de réussir des épreuves sportives. Battle archerie, courses d'orientation, feu de bois, jeux d'équilibre, épreuves sportives, géocaching, nuit dans les bois sont les activités-phares que l'on vous propose. Après des journées toniques, notre camp sous tente nous accueille près du lac de Brennilis. D'aventures en aventures !

340 €

BRENNILIS, Camping municipal

DU 04/08 AU 10/08



2 PLACES EN INCLUSION
PAR SEMAINE
502 €

Nature



NOUVEAU !

LES TRAPPEURS

Dans la peau de véritables trappeurs de nos montagnes de l'ouest, les participants vont vivre la nature à travers plusieurs animations : 1 balade contée, 1 sortie kayak à la découverte des oiseaux du lac encadrée par les éducateurs sportifs de la base nautique. Des ateliers de création d'objets buissonniers viendront compléter le programme. Notre campement est situé tout près du lac de Brennilis. Le cadre invite à un vrai dépaysement. Test d'aisance aquatique obligatoire

310 €

BRENNILIS, Camping municipal

DU 14/07 AU 20/07



2 PLACES EN INCLUSION
PAR SEMAINE
457 €

Grimpe d'arbres



ARBONAMBULE

Prenez de la hauteur et rapprochez-vous des étoiles. Durant ce séjour, l'association Arbonambule accompagnera le groupe tout au long de la semaine afin que chacun puisse découvrir le plaisir de grimper aux arbres. La grimpe s'effectue à la verticale. 3 séances + un bivouac "belle étoile". L'activité se déroule à St-Pol-de-Léon, au château de Kersaliou qui a des arbres adaptés à la grimpe. Le déplacement se fera en minibus. Un séjour de taille !

375 €

SANTEC, Camping du Dossen

DU 07/07 AU 13/07



2 PLACES EN INCLUSION
PAR SEMAINE
553 €

Nature



GÉOCACHING ET INVESTIGATION

Pratique du géocaching, sorte de Chasse au trésor à l'aide d'un GPS et du site internet du jeu géocaching.com. Activité ludique et créative. Les participants chercheront les caches du secteur et participeront à la réalisation de leurs propres caches afin de faire profiter d'autres géocachers en entrant les coordonnées de leurs caches sur le site internet. Pour compléter, Camaret à des ressources : la pointe de Pen-Hir, les menhirs de Lagatjar, les plages...

Tout pour jouer à cache cache !

310 €

CAMARET, Camping Municipal

DU 21/07 AU 27/07



2 PLACES EN
INCLUSION
PAR SEMAINE
457 €

Musique - Danse

NOUVEAU !



BEATBOX

Ce séjour propose une initiation au "Beatbox" (boîte à rythmes en anglais, consistant à imiter des instruments en utilisant la voix) et le Hip Hop. Les séances sont animées par un professionnel de l'association "Hip Hop Newschool". Un temps d'échange avec notre séjour "Le bonheur est dans les pieds" est prévu durant le séjour. Nous serons logés au lycée Notre-Dame-du-Mur, établissement adapté à ces pratiques.

375 €

MORLAIX, Lycée de Notre-Dame-du-Mur

DU 07/07 AU 13/07



Danse



COUP
DE
CŒUR

LE BONHEUR EST DANS LES PIEDS

Découverte et véritable initiation à la danse avec des claquettes. L'activité est encadrée par Katy Varichon, professionnelle de la danse et de la chorégraphie. 6 séances de 1h30. Un lien sera créé avec les participants du séjour "Beatbox/Hip-Hop". Nous sommes hébergés au lycée Notre-Dame-du-Mur qui nous offre les infrastructures pour mettre en place ce séjour. Les chaussures adaptées sont fournies (pensez à nous indiquer la pointure de l'enfant).

445 €

MORLAIX, Lycée de Notre-Dame-du-Mur

DU 07/07 AU 13/07



Musique

NOUVEAU !



DEVIENS DJ

Pratique du DJing ou l'art de s'approprier les machines propres au Hip Hop pour produire de la musique. 3 séances de 2h. Allez, tous aux machines pour un mix, pour un scratch à faire danser tout Morlaix ! Nous serons logés au lycée Notre-Dame-du-Mur, établissement qui a tous atouts pour une pratique du Djing. Morlaix nous invite aussi à visiter la ville en petit train, à l'accès au viaduc Musiques et danses au rendez-vous !

445 €

MORLAIX, Lycée de Notre-Dame-du-Mur

DU 14/07 AU 20/07



Théâtre



NOUVEAU !

LA COMÉDIE URBAINE

Initiation à l'art de la comédie. L'activité sera animée par une comédienne du Théâtre de la Corniche de Morlaix. Jeux d'acteurs en prévision. Les participants auront 5 séances de 1h30 pour s'initier, prendre confiance et progresser. Une visite du Théâtre de Morlaix (très beau théâtre à l'italienne de la fin du XIX^e siècle) est prévue. En un seul mot : tous en scène !

375 €

MORLAIX, Lycée de Notre-Dame-du-Mur



DU 14/07 AU 20/07

Équitation



LE MANÈGE ENCHANTÉ

Un séjour découverte de l'équitation avec la complicité du centre équestre de Penfoënnec. 5 séances de 1 h durant la semaine. Des cours basés sur un enseignement ludique mais sérieux. Et aussi plage et grands jeux. Le plus : le camping est équipé d'une piscine avec toboggan. Nous sommes logés au camping de Trézulien sur un espace ombragé. Les participants pourront profiter des festivités de Douarnenez durant ce séjour.

375 €

DOUARNENEZ, Camping de Trézulien



DU 21/07 AU 27/07

DU 18/08 AU 24/08

2 PLACES EN
INCLUSION
PAR SEMAINE
553 €

Nautique



VIRÉES NAUTIQUES

Pendant ce séjour, sensations garanties et vue sur mer. 3 activités phares : Catamaran, Rando-kayak et Wave-ski (kayak de vague), encadrées par les moniteurs diplômés d'Etat du centre nautique. Ce programme sera complété par des baignades, des grands jeux sur la plage. Le centre nautique, notre terre d'accueil, a une structure multisports (foot, basket, handball) pour le plaisir de tous. Test d'aisance aquatique obligatoire.

375 €

TELGRUC, Camping du centre nautique



DU 21/07 AU 27/07

Escalade



PARCOURS ACROBATIQUES

Un séjour à sensations : raid canyon, plongeurs des rochers, chasse au trésor au Fort de Bertheaume, parcours acrobatiques en rocher. Passage sur différents ponts (tibétain, de singe, népalais) et tyroliennes. Un séjour vraiment tonique. Nous sommes logés au camping de Portez, qui nous offre de nombreuses possibilités : baignades, grands jeux sur la plage, balades, marché... Test d'aisance aquatique obligatoire

340 €

LOCMARIA-PLOUZANÉ, Camping de Portez



DU 07/07 AU 13/07

DU 11/08 AU 17/08

DU 18/08 AU 24/08

Nautique



SURFE SUR LA VAGUE

Comprendre le fonctionnement d'une planche de surf, trouver son équilibre et parvenir à se redresser pour enfin surfer sur la vague... 3 séances de 1h. Cette activité est encadrée par un moniteur diplômé d'Etat du centre nautique.

Le centre nautique, notre terre d'accueil est situé face à la plage ; baignades et grands jeux sur place garanties. L'emplacement de notre campement nous offre souvent de magnifiques couchers de soleil. Test d'aisance aquatique obligatoire.

375 €

TELGRUC, Camping du centre nautique

DU 14/07 AU 20/07



Glisse



SUR LES CHAPEAUX DE ROUE

Pendant ce séjour, sensations garanties et vue sur mer. 3 activités-phares : Char à voile, Landboard (planche à roulette tractée par une voile) et une journée de VTT encadrées par les moniteurs diplômés d'Etat du centre nautique. Viendront compléter ce programme : baignades, grands jeux sur la plage à proximité... Un séjour idéal pour profiter de ses vacances entre copains/copines, les pieds dans l'eau !

375 €

TELGRUC, Camping du centre nautique

DU 21/07 AU 27/07



Plongée



LE GRAND BLEU

Découverte des fonds marins. Trois séances de plongée sous-marine : deux en apnée, deux en bouteille. C'est quand même bien vrai que dans le fond, on est bien ! Découverte des algues, des étoiles de mer, des poissons-sabres, des anémones, des oursins... L'équipement est fourni par le Centre de plongée.

Un séjour bien "à l'ouest" pour en prendre plein la vue !

Test d'aisance aquatique et autorisation parentale obligatoires.

445 €

CAMARET, Camping Municipal

DU 21/07 AU 27/07



Nautique



SPORTS ET NATURE

Ce séjour propose de découvrir les monts d'Arrée à travers la pratique de sports de pleine nature.

5 séances sont prévues durant la semaine : tir à l'arc, paddle géant, kayak, course d'orientation, voile.

Notre campement est situé tout près du lac de Brennilis sur lequel se pratiquent les activités.

Les séances sont encadrées par les éducateurs sportifs diplômés d'Etat de la Base nautique.

Test d'aisance aquatique obligatoire.

340 €

BRENNILIS, Camping municipal

DU 14/07 AU 20/07



VTT

AVENTURES À VTT

Chaque participant aura à disposition un VTT pour parcourir les sentiers côté mer et côté forêt. Ils prendront le bateau à Roscoff pour se rendre sur l'île de Batz et passer une nuit à l'Auberge de Jeunesse. Tout le matériel pour l'itinérance est loué par l'association Epal. La proximité de la plage et de la forêt nous offre des possibilités de baignades, de grand jeux, d'animations nature.

340 €

SANTEC, Camping du Dossen

DU 11/08 AU 17/08


Nautique


AU GRÉ DU VENT

Vent frais, vent du matin... Apprenons à utiliser le vent dans la pratique du char à voile, du cerf-volant à traction (encadrés par les moniteurs du centre nautique), d'ateliers scientifiques. Notre base d'hébergement, située à deux pas de la plage et de la forêt, nous invite à des baignades et des grands jeux sur la plage, à des animations nature... Un séjour qui décoiffe !

340 €

SANTEC, Camping du Dossen

DU 11/08 AU 17/08


Équitation


LA PASSION D'ÉQUUS

Un séjour aux multiples activités équestres : saut, dressage, cross, randonnée. Il s'adresse aux cavalier·ère·s déjà initié·e·s à l'équitation pour galop 3 minimum ou attestation de niveau d'un centre équestre. Le camping est équipé d'une piscine avec toboggan. Nous sommes logés au camping de Trézulien sur un espace ombragé. Les participants pourront profiter des festivités de Douarnenez durant ce séjour.

375 €

DOUARNENEZ, Camping de Trézulien

DU 21/07 AU 27/07

DU 18/08 AU 24/08


Nautique


LES SECRETS DE DOUARNENEZ

Découverte des secrets de Douarnenez en kayak de mer. 3 randonnées en kayak pour admirer l'île Tristan, le port Rhu et la côte sauvage du Cap Sizun, encadrées par un moniteur diplômé d'État du club de kayak. Nous sommes logés au camping de Trézulien sur un espace ombragé. Le camping est équipé d'une piscine avec toboggan pour le plaisir de tous. Les participants pourront profiter des festivités de Douarnenez durant ce séjour. Test d'aisance aquatique obligatoire.

375 €

DOUARNENEZ, Camping de Trézulien

DU 21/07 AU 27/07



Nautique



GLISSE AU DOSSEN

Ce séjour est l'occasion de découvrir de nouvelles sensations à travers les trois activités proposées : Bodyboard, Kayak de vague et Char à voile. Ces activités seront encadrées par des moniteurs diplômés d'Etat du centre nautique "Rêves de mer". L'aventure sera agrémentée par des activités liées à l'environnement : Santec offre deux univers, la mer et la forêt, à deux pas de notre campement. Test d'aisance aquatique obligatoire

340 €

SANTEC, Camping du Dossen

DU 07/07 AU 13/07

DU 11/08 AU 17/08



Nautique



DÉFIS NAUTIQUES

Ce séjour est l'occasion de découvrir de nouvelles sensations à travers les activités proposées : jet-ski, bouée tractée, paddle géant, kayak. Ces activités seront encadrées par des animateurs diplômés d'Etat. Santec nous offre la diversité de la mer et de la forêt pour de belles aventures. Baignades et grands jeux sont aussi au programme. Un séjour tonique ! Test d'aisance aquatique obligatoire

445 €

SANTEC, Camping du Dossen

DU 07/07 AU 13/07



Nautique



DÈS QUE LE VENT SOUFLERA

Un séjour qui propose de pratiquer 3 activités : Wave ski (kayak de vague), Landboard (planche à roulette tractée par une voile), Mégakraft (paddle géant), encadrées par les moniteurs diplômés d'Etat du centre nautique. Sensations et rigolades garanties. Un plus : notre base d'hébergement est située au centre nautique face à la mer et nous promet de magnifiques couchers de soleil. Test d'aisance aquatique obligatoire

375 €

TELGRUC, Camping du centre nautique

DU 14/07 AU 20/07

DU 04/08 AU 10/08



Escalade



SENSATIONS FORTES

Un séjour qui propose de pratiquer 3 activités : Escalade, Viacordata (escalade à l'horizontal) et Slake-line, encadrées par les moniteurs diplômés d'Etat du centre nautique. L'activité escalade s'effectue à la pointe de Pen-Hir à Camaret. Les déplacements se feront en minibus. Un séjour pour les funambules où l'équilibre est au cœur des activités. Telgruc nous invite aussi à la baignade, notre camp est à proximité de la plage.

375 €

TELGRUC, Camping du centre nautique

DU 14/07 AU 20/07

DU 21/07 AU 27/07

DU 04/08 AU 10/08



Nautique




À VOS PAGAIES !

Joue avec les vagues. Un séjour de sports de glisse : 2 séances de Kayak et 2 séances de Paddle encadrées par des moniteurs diplômés d'Etat du centre nautique. Durant la semaine, nous sommes logés au camping de Portez, qui nous offre de nombreuses possibilités : baignades, grands jeux sur la plage, balades, marché...

Pas de "vague à l'âme" sur ce séjour !

Test d'aisance aquatique obligatoire.

375 €

LOCMARIA-PLOUZANÉ, Camping de Portez 

DU 07/07 AU 13/07

DU 11/08 AU 17/08

DU 18/08 AU 24/08

Sport Co



4 BALLONS

Découverte et Initiation aux sports de ballon : Foot, Handball, Basket et Rugby.

Pas besoin de pratiquer à l'année ces disciplines : cela reste de l'initiation. Objectif : se faire plaisir en jouant collectif.

Nous logerons au lycée Notre-Dame-du-Mur qui nous offre tous les espaces appropriés à ces pratiques.

375 €

MORLAIX, Lycée de Notre-Dame-du-Mur 

DU 07/07 AU 13/07

DU 14/07 AU 20/07

2 PLACES EN INCLUSION PAR SEMAINE
553 €

Sport Co



LES NOUVEAUX SPORTS

Découverte de nouveaux sports : Ultimate, Baseball, Footdarts et Kimball. Des sports d'équipe dans un esprit de coopération pour le plaisir-de-tous.

Nous sommes logés au lycée Notre-Dame-du-Mur qui nous offre les infrastructures nécessaires à ces pratiques. Une éducatrice sportive diplômée d'Etat encadre ces activités.

Osez la nouveauté sportive !

445 €

MORLAIX, Lycée de Notre-Dame-du-Mur 

DU 07/07 AU 13/07

DU 14/07 AU 20/07

2 PLACES EN INCLUSION PAR SEMAINE
656 €

Équitation



RANDO ÉQUESTRE

Une semaine de randonnée équestre dans les monts d'Arrée. Une randonnée de nuit prévue près du lac de Brennilis ; aventures et sensations garanties ! L'activité est animée par la directrice du centre équestre. 1 séance de tir à l'arc et 1 activité nautique complètent le programme.

Le cadre magnifique du lac de Brennilis nous accueille pour nos nuits étoilées sous tente. Galop 3 minimum ou attestation de niveau d'un centre équestre. Séjour pour cavaliers/cavalières confirmés.

Test d'aisance aquatique obligatoire

495 €

BRENNILIS, Camping municipal 

DU 04/08 AU 10/08

VTT

ITINÉRANCE VTT

Trois journées VTT pour parcourir les sentiers des monts d'Arrée. Itinérance en étoile : nous reviendrons tous les soirs sur notre base d'hébergement située près du lac. 1 séance de tir à l'arc et 1 activité nautique sont également au programme. Ce cadre magnifique nous invite à un total dépaysement. L'association loue tout le matériel nécessaire à la randonnée à VTT. Des korrigans dans le coin ? C'est possible ! Test d'aisance aquatique obligatoire.

340 €

BRENNILIS, Camping municipal



DU 04/08 AU 10/08

En Breton

SEURFIÑ WAR AR GWAGENNOÙ GLISSE SUR LA VAGUE

Un séjour axé sur la glisse : 3 séances d'initiation au surf dans un cadre magnifique. L'équipement est fourni par le centre nautique. Un séjour d'équilibre. Un maximum de plaisir en toute sécurité.

Nous serons logés au camping de Mesqueau, équipé de deux piscines.. La proximité de la plage nous invite aussi à des baignades, des grands jeux, des sports collectifs.

Test d'aisance aquatique obligatoire.

355 € / 328 €*

PLOUGASNOU, Camping de Mesqueau



DU 14/07 AU 20/07

DU 21/07 AU 27/07

* Pour les Finistériens (aide du CD29).

En Breton

E DEUN AR MOR ! DANS LE FOND, ON EST BIEN !

Découverte des fonds marins. Trois séances de plongée sous-marine : une en apnée, deux en bouteille. C'est quand même bien vrai que dans le fond, on est bien ! Découverte des algues, des étoiles de mer, des poissons sabres, des anémones, des oursins... L'équipement est fourni par le Centre de plongée. Plougasnou, terre d'accueil, nous propose de magnifiques paysages. Test d'aisance aquatique et autorisation parentale obligatoires.

425 € / 398 €*

PLOUGASNOU, Camping de Mesqueau



DU 14/07 AU 20/07

DU 21/07 AU 27/07

En Breton

VTT TRO-DRO DA VAE MONTROULEZ VTT EN BAIE DE MORLAIX

Pour celles et ceux qui aiment la mer, l'iode et les loisirs toniques de bord de mer. Découverte de la faune, de la flore, du patrimoine à VTT.

Les VTT sont loués par nos soins et seront livrés sur notre campement. Viendront compléter ce programme : baignades, balades, grands jeux sur la plage. Nous serons logés au camping de la pointe de Primel, face à la mer. Nous serons logés au camping de Mesqueau, équipé de deux piscines.

355 € / 328 €*

PLOUGASNOU, Camping de Mesqueau



DU 14/07 AU 20/07

DU 21/07 AU 27/07

* Pour les Finistériens (aide du CD29).

* Pour les Finistériens (aide du CD29).

En Breton



GALOUPERIEN AR C'HOADOÙ **COUREURS DES BOIS**

Tu rêves d'aventures ? D'être capable de passer du temps en pleine nature ? Ce séjour sera l'occasion de construire une cabane, de développer ton sens de l'orientation, de découvrir les techniques pour allumer un feu. Après avoir préparé nos récipients et nos paniers, nous pourrons partir en quête d'un repas "trappeur". Jeux collectifs et accrobranche compléteront l'aventure pour profiter à fond de l'été.

390 € / 363 €*

BRASPARTS, Centre Ti menez Are



DU 25/08 AU 31/08

* Pour les Finistériens (aide du CD29).

En Breton



LIV AN NATUR **COULEUR NATURE**

Ateliers et randonnées pour découvrir les monts d'Arrée. Rando des bricolos : collectage de matériaux bruts dans la nature et réalisation d'une œuvre artistique. Atelier couleur nature : apprentissage de la fabrication de peintures végétales sous la conduite d'un artiste peintre. Rando contée : entre rivière et marais, landes et bocages. Atelier "dessine-moi la nature" : atelier artistique encadré par un animateur spécialisé.

390 € / 363 €*

BRASPARTS, Centre Ti menez Are



DU 25/08 AU 31/08

* Pour les Finistériens (aide du CD29).

les séjours 15/17 ans

Afin d'offrir aux jeunes des vacances qui correspondent à leurs besoins et à leurs envies, l'équipe d'animation les associe au fonctionnement du séjour. Chacun pourra proposer ses idées, pour les temps d'activité (soirées, sorties, temps libre, farniente...) comme pour les tâches collectives (élaboration des menus, répartition des tâches de rangement, préparation des repas, vaisselle...). De même, les règles de vie collective (organisation de la journée, utilisation du téléphone portable...) seront construites conjointement par les ados et l'équipe d'animation. Les jeunes sont réellement acteurs de leurs vacances. Ces séjours sont l'occasion de vivre une véritable expérience de vie collective où les maîtres mots sont rencontres, amitiés, sensations fortes, farniente et autonomie.

Une journée-type

8h-9h30 : levers échelonnés et préparation du petit déjeuner, toilette. Si l'activité n'est pas programmée en matinée, le lever peut être plus tardif en fonction de l'organisation de la journée.

10h-12h30 : activités du matin. Il peut s'agir des activités "phares" du séjour, d'un grand jeu, de temps de détente... mais aussi des courses et de la préparation des repas.

12h30-13h30 : déjeuner sur le camping ou en pique-nique.

13h30-14h30 : pause détente.

14h30-18h : activités «phares» de l'après-midi ou plage : baignade, volley, foot sur le sable, cerf-volant... La liste des possibilités est sans fin !

18h-19h30 : retour au camping ; temps informel, toilette, appel aux familles, préparation de la veillée...

19h30-21h : dîner préparé conjointement par les animateurs et les ados. A ne pas oublier en fin de repas : la vaisselle, toujours faite dans la bonne humeur !

21h-23h : veillée commune, retour au calme. marabout d'activité, retour au calme.

23h : la nuit est tombée, direction les tentes pour reprendre des forces. Et demain, on recommence !

Nautique



DÈS QUE LE VENT SOUFLERA...

Un séjour qui propose de pratiquer 3 activités : Wave ski (kayak de vague), Landboard (planche à roulette tractée par une voile), Mégakraft (paddle géant) encadrées par les moniteurs diplômés d'Etat du Centre nautique. Sensations et rigolades garanties. Un plus : notre base d'hébergement est située au centre nautique face à la mer et nous promet de magnifiques couchers de soleil. Test d'aisance aquatique obligatoire.

375 €

TELGRUC, Camping du centre nautique



DU 07/07 AU 13/07

DU 11/08 AU 17/08

DU 18/08 AU 24/08

Escalade



SENSATIONS FORTES

Un séjour qui propose de pratiquer 3 activités : Escalade, Viacordata (escalade à l'horizontale) et Slake-line, encadrées par les moniteurs diplômés d'Etat du Centre nautique. L'activité escalade s'effectue à la pointe de Pen-Hir à Camaret. Les déplacements se feront en minibus.

Un séjour pour les funambules où l'équilibre est au cœur des activités. Telgruc nous invite aussi à la baignade, notre camp est à proximité de la plage.

375 €

TELGRUC, Camping du centre nautique



DU 07/07 AU 13/07

DU 11/08 AU 17/08

DU 18/08 AU 24/08

Nautique



KITE SURF

Voler sur l'eau en toute sécurité, tracté par un cerf volant. Initiation au Kitesurf durant 3 séances. Cette activité est encadrée par un moniteur diplômé d'Etat du Centre nautique.

Du vent, de l'eau et "mad eo". Nous logerons sur la base d'hébergement du Centre nautique. Notre emplacement avec vue sur mer, nous invite à de beaux couchers de soleil. Telgruc nous invite aussi à la baignade, notre camp est à proximité de la plage.

Test d'aisance aquatique obligatoire.

375 €

TELGRUC, Camping du centre nautique



DU 07/07 AU 13/07

Escalade



PARCOURS ACROBATIQUES

Un séjour à sensations : Raid canyon, plongeurs des rochers, chasse au trésor au Fort de Bertheaume, parcours acrobatiques en rocher. Passage sur différents ponts (tibétain, de singe, népalais) et tyroliennes. Un séjour vraiment tonique. Nous sommes logés au camping de Portez, qui nous offre de nombreuses possibilités : baignades, grands jeux sur la plage, balades, marche...

340 €

LOCMARIA-PLOUZANÉ, Camping de Portez



DU 14/07 AU 20/07

DU 21/07 AU 27/07

DU 04/08 AU 10/08

Nautique



A VOS PAGAIES !

Joue avec les vagues ! Un séjour de sports de glisse : 2 séances de Kayak et 1 séance de Paddle encadrées par des moniteurs diplômés d'Etat du Centre nautique. Durant la semaine, nous sommes logés au camping de Portez, qui nous offre de nombreuses possibilités : baignades, grands jeux sur la plage, balades, marché... Pas de "vague à l'âme" sur ce séjour !

Test d'aisance aquatique obligatoire

375 €

LOCMARIA-PLOUZANÉ, Camping de Portez 

DU 14/07 AU 20/07

DU 21/07 AU 27/07

DU 04/08 AU 10/08

Équitation




RANDO ÉQUESTRE

Une semaine de randonnée équestre dans les monts d'Arrée. Une randonnée de nuit prévue près du lac de Brennilis. Aventures et sensations garanties ! L'activité est animée par la directrice du centre équestre. 1 séance de tir à l'arc et 1 activité nautique complètent le programme.

Le cadre magnifique du lac de Brennilis nous accueille pour nos nuits étoilées sous tente. Galop 3 minimum ou attestation de niveau d'un centre équestre.

Test d'aisance aquatique obligatoire.

495 €

BRENNILIS, Camping municipal 

DU 28/07 AU 03/08

VTT



ITINÉRANCE VTT

Trois journées de VTT pour parcourir les sentiers des monts d'Arrée. Itinérance en étoile : nous reviendrons tous les soirs sur notre base hébergement située près du lac. 1 séance de tir à l'arc et 1 activité nautique compléteront le programme. Ce cadre magnifique nous invite à un total dépaysement. L'association loue tout le matériel nécessaire à la randonnée en VTT. Test d'aisance aquatique obligatoire.

340 €

BRENNILIS, Camping municipal 

DU 28/07 AU 03/08

Nature



LES AVENTURIERS DU LAC

Avec ce séjour, devenez de véritables aventuriers capables de vivre dans la nature et de réussir des épreuves sportives. Battle archerie, courses d'orientation, feu de bois, jeux d'équilibre, épreuves sportives, géocaching, nuit dans les bois sont les activités-phares que l'on vous propose. Après des journées toniques, notre camp sous tente nous accueille près du lac de Brennilis. D'aventures en aventures !

340 €

BRENNILIS, Camping municipal 

DU 28/07 AU 03/08

2 PLACES EN INCLUSION PAR SEMAINE
502 €

Conditions particulières d'inscription

prix du séjour (avec pour minimum le montant des arrhes).

- entre 20 et 8 jours du départ : 50% du prix du séjour.

- entre 7 et 2 jours avant le départ : 75% du prix du séjour.

- à moins de 2 jours du départ : 100% du prix du séjour.

Important : la cotisation à l'Association n'est jamais remboursable.

Quel que soit le motif de l'annulation, un montant minimum de 20 €, correspondant aux frais de gestion du dossier, sera retenu.

Modification et annulation du fait de l'Association : en cas d'annulation du séjour du fait de l'Association, sauf si celle-ci est imposée par des circonstances majeures ou pour assurer la sécurité des enfants, ou a pour motif l'insuffisance du nombre de participants pour organiser le séjour, et à défaut d'accord amiable sur un séjour de substitution, la famille obtiendra le remboursement immédiat des sommes versées. Lorsque, avant le départ, le séjour est modifié du fait de l'Association, sur un élément essentiel tel qu'une hausse significative du prix, il est possible, dans un délai de 7 jours, après en avoir été averti, soit de mettre fin à la réservation sans pénalité et obtenir le remboursement des sommes versées, soit d'accepter de participer au séjour modifié. Un avenant au contrat sera alors établi, tenant compte de ces modifications.

ADHÉSION A L'ASSOCIATION

La cotisation annuelle à l'Association est nécessaire pour utiliser ses services, du fait de son statut d'association loi 1901 à but non lucratif.

Cette cotisation est de 22,50 € pour 2019, à régler en sus du prix du séjour.

Cette adhésion étant familiale, elle est due une seule fois pour une famille et par année civile ; à renouveler chaque année.

LE COÛT DES SÉJOURS

Le prix d'un séjour comprend :

- L'hébergement et la restauration.
- Les activités.
- L'accompagnement des enfants, les salaires de l'équipe d'animation.
- Le matériel pédagogique, les visites et excursions éventuellement décrites dans le programme. Le cas échéant, le transport si précisé dans le texte du séjour.
- Les assurances : Responsabilité civile et professionnelle de l'Association, Assurance pour un accident qui survient à l'enfant, ou commis par l'enfant, durant le séjour sous notre responsabilité. L'organisation et la préparation des séjours.

Le prix d'un séjour ne comprend pas :

- Les dépenses personnelles : durant le séjour, un mode de garde et de gestion de l'argent de poche est proposé aux plus jeunes, et à tous ceux qui veulent éviter un vol. Les animateurs donnent éventuellement des conseils, sachant qu'aucun achat n'est imposé par l'équipe d'animation. Toutes les dépenses liées à une bonne organisation du séjour étant prises en charge par Epal, nous vous conseillons de la modération concernant le montant de cet argent de poche.
- Les frais médicaux : en cas de visite auprès d'un médecin ou de soin survenu durant le séjour de votre enfant, Epal réalise l'avance des frais. Le montant de ces frais vous sera communiqué, soit par la direction du séjour, soit par notre service administratif. Nous vous adresserons les feuilles de soin/remboursement dès règlement des sommes engagées. Et l'adhésion, familiale, à régler en sus, voir rubrique Adhésion.

L'assurance-annulation est conseillée (voir rubrique) et est également en sus du prix du séjour.

ANNULATION

Annulation de votre fait : toute annulation, quel qu'en soit le motif, doit être notifiée rapidement, par lettre recommandée. Le cachet de la poste faisant foi. Le dossier d'annulation sera alors traité par notre service. Les frais d'annulation qui sont imputés à la famille ou au financeur du séjour ; pour toute annulation survenant :

- entre 30 et 21 jours du départ : 25% du

nerveuses, mentales, traitements psychiques ou psychotériques. - licenciement économique de l'un des parents. - modification par l'employeur d'un des parents de la date des congés annuels, et ayant un impact sur la période du séjour. - mutation professionnelle d'un des parents, entraînant le déménagement de la famille.

Article 2 : limites de la garantie L'indemnité due en vertu de la présente garantie ne peut dépasser le montant réel des pénalités qui vous seraient facturées suite à l'annulation du séjour. Rappel : le montant de "l'assurance annulation - interruption" ainsi que celui de l'adhésion à l'association Epal ne sont pas remboursables.

• INTERRUPTION :

Article 1 : nature de la garantie Si vous devez interrompre le séjour de votre enfant, garanti par contrat, l'assurance s'engage à vous rembourser les jours de séjour non effectués pour les raisons suivantes :

- maladie ne permettant son maintien en séjour.
- accident ne permettant son maintien en séjour.
- hospitalisation.

Le remboursement se fera au "prorata temporis" des jours non effectués. Epal se réserve le droit de mettre fin au séjour d'un vacancier, avec effet immédiat, si, par son comportement, il mettrait en danger sa propre sécurité, celle des autres ou le déroulement du séjour (non respect des règles de vie, des autres participants, de l'équipe d'encadrement, ou comportement abusif ou violent). Dans ce cas, l'intégralité du séjour est due, ainsi que les frais de retour au domicile ou sur le lieu défini par son responsable légal. Ces coûts sont alors à la charge du représentant légal.

Article 2 : exclusions Tous les événements non indiqués dans l'article 1 ci-dessus "Nature de la garantie" sont exclus. Le départ pour des raisons personnelles ou pour état de santé ne justifiant pas de prise en charge médicale ou confinement.

• DANS TOUS LES CAS SUIVANTS, LA GARANTIE NE POURRA ÊTRE ENGAGÉE :

- usage de drogues, stupéfiants, médicaments non prescrits par un médecin.
- état alcoolique, actes intentionnels, inobservation d'interdictions officielles.
- participation à des bagarres.
- dommages intentionnellement causés par le vacancier sur son ordre ou avec sa complicité ou ses concombres.
- usage d'armes ou objets menaçant la sécurité d'autrui.
- convocation en justice.
- tous les cas de force majeure rendant impossible l'exécution du contrat, notamment les interdictions décidées par les autorités.

• ANNULATION - INTERRUPTION : que faire en cas de sinistre ?

Vous devez, - dans un premier temps, aviser immédiatement l'association Epal via

son site www.tousencolo.fr (rubrique demande d'information) ou par téléphone (02 98 41 84 09) de l'impossibilité de votre enfant à effectuer le séjour. - dans un deuxième temps, transmettre au plus tôt le ou les justificatifs de votre annulation : certificat médical, etc. Ces documents doivent parvenir à : Association Epal 10 rue Nicéphore Niépce BP40 002 29801 BREST cedex 09 Dans le cas d'une interruption en cours de séjour, selon les cas, utiliser le même processus.

ACCIDENT : en cas de blessure durant le séjour, l'association Epal transmet à son assurance un avis de sinistre. Celle-ci rentre en contact éventuellement par la suite avec le représentant légal du vacancier concerné.

DÉGÂTS

La responsabilité civile de l'association Epal intervient si sa responsabilité est retenue (acte ordinaire de vie quotidienne, activité, etc.). S'il s'agit d'un dommage (casse, détérioration...) où est reconnue la responsabilité du vacancier (acte interdit, acte volontaire hors action ordinaire...), nous devons demander de faire fonctionner la responsabilité civile qui couvre ce vacancier. Si besoin, la direction du séjour (ou, à défaut, notre équipe administrative après le séjour) vous informera des dégâts occasionnés et de leurs circonstances, et vous soumettra la facture de réparation. De même, pour les dégâts occasionnés aux biens que nous louons (locaux, matériels, etc.), l'assurance personnelle du vacancier pourra être sollicitée.

RESPONSABILITÉ

L'association Epal décline toute responsabilité en cas de perte ou détérioration d'un objet de valeur, ou en cas de vol d'argent (sauf en cas d'argent confié à l'équipe d'encadrement), ou d'objets personnels.

VOTRE ASSURANCE

Nous vous conseillons de souscrire un "Contrat d'assurance de personnes" couvrant les dommages corporels auxquels peuvent être exposés les enfants dans le cadre de certaines activités. Cette information importante vous est donnée en "Référence à l'article L227-4 du code de l'Action Sociale".

DROIT À L'IMAGE

Au cours du séjour, les participants pourront être photographiés ou filmés. Epal pourra utiliser ces photographies et vidéos pour son site internet, ses catalogues et autres supports de communication ainsi que pour des articles de presse. L'inscrivant autorise expressément Epal, pour le monde entier et la durée légale de protection des droits d'auteur relative aux photographies et vidéos, à utiliser gracieusement l'image du participant et ce, à des fins promotionnelles ou de communication interne ou externe.

Conditions générales

Reproduction littérale des articles R211-3 à R211-11 du Code du Tourisme relatif à la vente de voyages et de séjours, modifié par le Décret n°2017-1871 du 29 décembre 2017. L'article R211-12 nous fait obligation de reproduire ces articles sur nos catalogues et nos contrats.

Article R211-3

Modifié par Décret n°2017-1871 du 29 décembre 2017 - art. 2

Toute offre et toute vente des prestations mentionnées à l'article L. 211-1 donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section.

Article R211-3-1

Modifié par Décret n°2017-1871 du 29 décembre 2017 - art. 2

L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique. Sont mentionnés le nom ou le raison sociale et l'adresse de l'organisateur ou du détaillant ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu à l'article L. 141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R. 211-2.

Article R211-4

Modifié par Décret n°2017-1871 du 29 décembre 2017 - art. 2

Préalablement à la conclusion du contrat, l'organisateur ou le détaillant doit communiquer au voyageur les informations suivantes :

1° Les caractéristiques principales des services de voyage :

a) La ou les destinations, l'itinéraire et les périodes de séjour, avec les dates et, lorsque le logement est compris, le nombre de nuitées comprises ;

b) Les moyens, caractéristiques et catégories de transport, les lieux, dates et heures de départ et de retour, la durée et le lieu des escales et des correspondances. Lorsque l'heure exacte n'est pas encore fixée, l'organisateur ou le détaillant informe le voyageur de l'heure approximative du départ et du retour ;

c) La situation, les principales caractéristiques et, s'il y a lieu, la catégorie touristique de l'hébergement en vertu des règles du pays de destination ;

d) Les repas fournis ;

e) Les visites, les excursions ou les autres services compris dans le prix total convenu pour le contrat ;

f) Lorsque cela ne ressort pas du contexte, si les services de voyage éventuels seront fournis au voyageur en tant que membre d'un groupe et, dans ce cas, si possible, la taille approximative du groupe ;

g) Lorsque le bénéficiaire d'autres services touristiques fournis au voyageur repose sur une communication verbale efficace, la langue dans laquelle ces services seront fournis ;

h) Des informations sur le fait de savoir si le voyage ou le séjour de vacances est, d'une manière générale, adapté aux personnes à mobilité réduite et, à la demande du voyageur, des informations précises sur l'adéquation du voyage ou du séjour de vacances aux besoins du voyageur ;

2° La dénomination sociale et l'adresse géographique de l'organisateur et du détaillant, ainsi que leurs coordonnées téléphoniques et, s'il y a lieu, électroniques ;

3° Le prix total incluant les taxes et, s'il y a lieu, tous les frais, redevances ou autres coûts supplémentaires, ou, quand ceux-ci

ne peuvent être raisonnablement calculés avant la conclusion du contrat, une indication du type de coûts additionnels que le voyageur peut encore avoir à supporter ;

4° Les modalités de paiement, y compris le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte et le calendrier pour le paiement du solde, ou les garanties financières à verser ou à fournir par le voyageur ;

5° Le nombre minimal de personnes requis pour la réalisation du voyage ou du séjour et la date limite mentionnée au III de l'article L. 211-14 précédant le début du voyage ou du séjour pour une éventuelle résolution du contrat au cas où ce nombre ne serait pas atteint ;

6° Des informations d'ordre général concernant les conditions applicables en matière de passeports et de visas, y compris la durée approximative d'obtention des visas, ainsi que des renseignements sur les formalités sanitaires, du pays de destination ;

7° Une mention indiquant que le voyageur peut résilier le contrat à tout moment avant le début du voyage ou du séjour, moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et, le cas échéant, de frais de résolution standard réclamés par l'organisateur ou le détaillant, conformément à l'article L. 211-14 ;

8° Des informations sur les assurances obligatoires ou facultatives couvrant les frais de résolution du contrat par le voyageur ou sur le coût d'une assistance, couvrant le rapatriement, en cas d'accident, de maladie ou de décès.

En ce qui concerne les forfaits définis au e du 2° du A du II de l'article L. 211-2, l'organisateur ou le détaillant et le professionnel auxquels les données sont transmises veillent à ce que chacun d'eux fournisse, avant que le voyageur ne soit lié par un contrat, les informations énumérées au présent article dans la mesure où celles-ci sont pertinentes pour les services de voyage qu'ils offrent.

Le formulaire par lequel les informations énumérées au présent article sont portées à la connaissance du voyageur est fixé par arrêté conjoint du ministre chargé du tourisme et du ministre chargé de l'économie et des finances. Cet arrêté précise les informations minimales à porter à la connaissance du voyageur lorsque le contrat est conclu par téléphone.

Article R211-5

Modifié par Décret n°2017-1871 du 29 décembre 2017 - art. 2

Les informations mentionnées au 1°, 3°, 4°, 5° et 7° de l'article R. 211-4 communiquées au voyageur font partie du contrat et ne peuvent être modifiées que dans les conditions définies à l'article L. 211-9.

Article R211-6

Modifié par Décret n°2017-1871 du 29 décembre 2017 - art. 2

Le contrat doit comporter, outre les informations définies à l'article R. 211-4, les informations suivantes :

1° Les exigences particulières du voyageur que l'organisateur ou le détaillant a acceptées ;

2° Une mention indiquant que l'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat conformément à l'article L. 211-16 et qu'ils sont tenus d'apporter une aide au voyageur s'il est en difficulté, conformément à l'article L. 211-17-1 ;

3° Le nom de l'entité chargée de la protection contre l'insolvabilité et ses coordonnées, dont son adresse géographique ;

4° Le nom, l'adresse, le numéro de télé-

phone, l'adresse électronique et, le cas échéant, le numéro de télécopieur du représentant local de l'organisateur ou du détaillant, d'un point de contact ou d'un autre service par l'intermédiaire duquel le voyageur peut contacter rapidement l'organisateur ou le détaillant et communiquer avec lui de manière efficace, demander une aide si le voyageur est en difficulté ou se plaindre de toute non-conformité constatée lors de l'exécution du voyage ou du séjour ;

5° Une mention indiquant que le voyageur est tenu de communiquer toute non-conformité qu'il constate lors de l'exécution du voyage ou du séjour conformément au II de l'article L. 211-6 ;

6° Lorsque des mineurs, non accompagnés par un parent ou une autre personne autorisée, voyageur sur la base d'un contrat comprenant un hébergement, des informations permettant d'établir un contact direct avec le mineur ou la personne responsable du mineur sur le lieu de séjour du mineur ;

7° Des informations sur les procédures internes de traitement des plaintes disponibles et sur les mécanismes de règlement extrajudiciaire des litiges et, s'il y a lieu, sur l'entité dont relève le professionnel et sur la plateforme de règlement en ligne des litiges prévue par le règlement (UE) n° 524/2013 du Parlement européen et du Conseil ;

8° Des informations sur le droit du voyageur de céder le contrat à un autre voyageur conformément à l'article L. 211-11.

En ce qui concerne les forfaits définis au e du 2° du A du II de l'article L. 211-2, le professionnel auquel les données sont transmises informe l'organisateur ou le détaillant de la conclusion du contrat donnant lieu à la création d'un forfait. Le professionnel lui fournit les informations nécessaires pour lui permettre de s'acquitter de ses obligations en tant qu'organisateur. Dès que l'organisateur ou le détaillant est informé de la création d'un forfait, il fournit au voyageur, sur un support durable, les informations mentionnées aux 1° à 8°.

Article R211-7

Modifié par Décret n°2017-1871 du 29 décembre 2017 - art. 2

Le voyageur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet.

Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer l'organisateur ou le détaillant de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable de l'organisateur ou du détaillant.

Article R211-8

Modifié par Décret n°2017-1871 du 29 décembre 2017 - art. 2

Le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-12, il mentionne les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, ainsi que le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

En cas de diminution du prix, l'organisateur ou le détaillant a le droit de déduire ses dépenses administratives réelles du remboursement dû au voyageur. À la demande du voyageur, l'organisateur ou le détaillant

apporte la preuve de ces dépenses administratives.

Article R211-9

Modifié par Décret n°2017-1871 du 29 décembre 2017 - art. 2

Lorsque, avant le départ du voyageur, l'organisateur ou le détaillant se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat, s'il ne peut pas satisfaire aux exigences particulières mentionnées au 1° de l'article R. 211-6, ou en cas de hausse du prix supérieure à 8 %, il informe le voyageur dans les meilleurs délais, d'une manière claire, compréhensible et apparente, sur un support durable :

1° Des modifications proposées et, s'il y a lieu, de leurs répercussions sur le prix du voyage ou du séjour ;

2° Du délai raisonnable dans lequel le voyageur doit communiquer à l'organisateur ou au détaillant la décision qu'il prend ;

3° Des conséquences de l'absence de réponse du voyageur dans le délai fixé ;

4° S'il y a lieu, de l'autre prestation proposée, ainsi que de son prix.

Lorsque les modifications du contrat ou la prestation de substitution entraînent une baisse de qualité du voyage ou du séjour ou de son coût, le voyageur a droit à une réduction de prix adéquate.

Si le contrat est résolu et le voyageur n'accepte pas d'autre prestation, l'organisateur ou le détaillant rembourse tous les paiements effectués par le voyageur ou en son nom dans les meilleurs délais et en tout état de cause au plus tard quatorze jours après la résolution du contrat, sans préjudice d'un dédommagement en application de l'article L. 211-17.

Article R211-10

Modifié par Décret n°2017-1871 du 29 décembre 2017 - art. 2

L'organisateur ou le détaillant procède aux remboursements requis en vertu des II et III de l'article L. 211-14 ou, au titre du I de l'article L. 211-14, rembourse tous les paiements effectués par le voyageur ou en son nom moins les frais de résolution appropriés. Ces remboursements au profit du voyageur sont effectués dans les meilleurs délais et en tout état de cause dans les quatorze jours au plus tard après la résolution du contrat.

Dans le cas prévu au III de l'article L. 211-14, l'indemnisation supplémentaire que le voyageur est susceptible de recevoir est au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Article R211-11

Modifié par Décret n°2017-1871 du 29 décembre 2017 - art. 2

L'aide due par l'organisateur ou le détaillant en application de l'article L. 211-17-1 consiste notamment :

1° À fournir des informations utiles sur les services de santé, les autorités locales et l'assistance consulaire ;

2° À aider le voyageur à effectuer des communications longue distance et à trouver d'autres prestations de voyage.

L'organisateur ou le détaillant est en droit de facturer un prix raisonnable pour cette aide si cette difficulté est causée de façon intentionnelle par le voyageur ou par sa négligence. Le prix facturé ne dépasse en aucun cas les coûts réels supportés par l'organisateur ou le détaillant.

02 98 41 84 09

10 rue Nicéphore Niépce
BP 40002
29801 BREST Cedex 09

*Du lundi au vendredi
de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.*

tousencolo.fr
>>> colonies de vacances